



SYCOPARC Projet LIFE Biocorridors

LIFE 14 NAT/FR/000290

**Descriptif des travaux de plantations en parcelle 3
de la forêt régionale de Fleckenstein**

I.- Contexte

En 2012, une étude a permis l'identification des enjeux spécifiques du territoire de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (RBT), en mettant en avant les zones sur lesquelles des actions prioritaires en termes de restauration de la continuité écologique en faveur de la biodiversité, devraient être déclinées.

L'application concrète de ces actions a débuté en février 2016. En effet, le PNR des Vosges du Nord met en œuvre, avec le soutien de l'Europe, de l'Etat, de la Région et de l'Agence de l'Eau et du Ministerium für Umwelt, Landwirtschaft, Ernährung Weinbau und Forsten, un projet LIFE Biocorridors (L'Instrument Financier pour l'Environnement) jusqu'en mai 2020. Il consiste à rétablir/maintenir les grandes continuités écologiques dans les milieux ouverts, dans les rivières, zones humides et dans les forêts du territoire.

Rappelons que, la forêt couvre plus de 75% de la surface de la Réserve de Biosphère Transfrontalière. Or la composition des forêts de la RBT a été fortement modifiée par la gestion forestière, la part de résineux ayant augmentée par rapport à l'habitat naturel du territoire qui est la hêtraie. Cependant de nombreuses espèces forestières sont liées aux feuillus et les grandes surfaces couvertes de peuplements résineux (le plus souvent mono spécifiques), constituent des habitats peu favorables pour ces espèces. Le retour à une composition plus diversifiée et proche de son état naturel améliorera sa capacité d'accueil pour la biodiversité ainsi que sa résilience.

C'est pourquoi, dans le cadre des actions de restauration de la continuité dans les milieux forestiers du programme LIFE Biocorridors, il est notamment prévu de :

- **Réaliser des plantations de feuillus autochtones (par placeaux) au sein de parcelles de résineux** et protéger efficacement ces plants par la mise en place d'enclos de protection : entièrement financés par le projet LIFE Biocorridors.

II- Descriptif des travaux en parcelle 3 de la forêt régionale de Fleckenstein

Suite à la rencontre sur le terrain du 07/02/2017 en présence de J-C. Génot, chargé du suivi de la gestion de la forêt régionale, C. Oberlé, l'agent forestier de l'Office National des Forêts (ONF), en charge de la gestion de la forêt et M. Wendling, en charge de la mise en œuvre du projet LIFE Biocorridors il a été observé que la parcelle 3 remplit toutes les conditions pour pouvoir bénéficier des fonds du projet LIFE Biocorridors pour décliner l'action susmentionnée.

En effet, le peuplement de la parcelle 3 est une pessière plantée adulte mono spécifique, mono strate et qui présente par endroit des zones scolytées (dégâts engendrés par *Ips typographus* causant la mort des sujets atteints). L'objectif serait d'utiliser ces zones scolytées, qui ont été coupées durant l'été 2017 ou avant, pour y implanter des hêtres non protégés par placeaux (travaillés ou non) avec un espacement inter-plant de 1 m. Ce qui permettra à long terme d'obtenir *a minima* un peuplement mixte.

Le travail de terrain effectué le 22/06/2017 par C.Oberlé et M.Wendling a permis d'identifier et de localiser chacun de ces secteurs, soit : (se référer à la carte n°1 pour localiser les placeaux)

Numéro du point GPS	Présentation de la zone à planter : Surface à planter + spécificité du terrain , actions à mettre en œuvre ; nb de plants estimés
684	<p>Sp= surface envisagée pour la plantation = 10/20 m soit 200 m²</p> <p>(présence de fougère) Nettoyement des surfaces à planter, plantation en potet travaillées à la mini-pelle (réaliser de petit andain si nécessaire)</p> <p>Implantation de 5 placeaux, 3,5*3,5 m* : 15 plants/placeau*, espacement minimal entre placeau 5 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 15*5 = 75 plants</p>
685	<p>Sp= 20/20 m soit 400 m²;</p> <p>Terrain post coupe d'une zone scolytée avec beaucoup de branchages au sol, entre lesquels il faudra planter</p> <p>Implantation de 10 placeaux : 3,5*3,5 m* , 15 plants/placeau : espacement minimal entre placeau 5 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 10*15 = 150 plants</p>
686	<p>Sp= 20/20 m soit 400 m²;</p> <p>Terrain post coupe (été 2017) d'une zone scolytée avec beaucoup de branchages au sol, entre lesquels il faudra planter</p> <p>Implantation de 10 placeaux : 3,5*3,5 m* , 15 plants/placeau : espacement minimal entre placeau 5 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 10*15 = 150 plants</p>
687	<p>Sp=15/15 m soit 125 m² ;</p> <p>Situation identique point 685</p> <p>Implantation de 2 placeaux : 4*4 m* , 25 plants/placeau : espacement minimal entre placeau 7 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 2*25 = 50 plants</p>
688	<p>Sp=10/10 m soit 100 m²</p> <p>zone à planter entre souche et douglas</p> <p>Implantation de 2 placeaux : 3,5*3,5 m* , 15 plants/placeau : espacement minimal entre placeau 5 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 2*15 = 30 plants</p>
689	<p>Sp=10/10 m soit 100 m²</p> <p>Petite trouée existante à côté douglas</p> <p>Implantation de 2 placeaux : 3,5*3,5 m* , 15 plants/placeau : espacement minimal entre placeau 5 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 2*15 = 30 plants</p>

690	<p>Sp= 30/15 m soit 450 m² ;</p> <p>Débroussaillage/cassage orienté pour élimination partielle de la régénération naturelle d'épicéa</p> <p>Implantation de 11 placeaux : 3,5*3,5 m* , 15 plants/placeau : espacement minimal entre placeau 5 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 11*15 = 165 plants</p>
691	<p>Sp= 5/10 m soit 50 m²</p> <p>Se trouve juste à côté de la piste ; Nettoyement des surfaces à planter, plantation en potet travaillées à la mini-pelle</p> <p>Sre = 20 m²</p> <p>Implantation de 1 placeau : 4*4 m* , 25 plants/placeau : Nombre de plants nécessaires estimés : 1*25 = 25 plants</p>
692	<p>Sp=10/10 m soit 100 m²</p> <p>Zone dans laquelle il y a de la fougère aigle</p> <p>Implantation de 2 placeaux : 3,5*3,5 m* , 15 plants/placeau : espacement minimal entre placeau 5 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 2*15 = 30 plants</p>
693	<p>Sp=10/20 m soit 200 m²</p> <p>A prévoir : Débroussaillage/cassage orienté pour élimination partielle de la régénération naturelle d'épicéa</p> <p>Implantation de 5 placeaux, 3,5*3,5 m* : 15 plants/placeau*, espacement minimal entre placeau 5 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 15*5 = 75 plants</p>
694	<p>Sp=10/10 m soit 100 m²</p> <p>Localisé juste au-dessus de la piste de débardage, donc point facile d'accès et zone « propre »</p> <p>Implantation de 2 placeaux : 3,5*3,5 m* , 15 plants/placeau : espacement minimal entre placeau 5 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 2*15 = 30 plants</p>
695	<p>Sp=10/10 m soit 100 m²</p> <p>Localisé juste en-dessous de la piste de débardage, mais présence de blocs et de ronce, veiller à répartir les plants par petits groupes entre ces zones difficiles</p> <p>30 plants qui peuvent être répartis par petits bouquets (5-10 arbres) avec compression suffisante (écartement maximal entre plant 1 m)</p>
696	<p>Sp=15/15 m soit 125 m² ;</p> <p>Situé en dessous de la zone scolytée dans de la fougère aigle</p> <p>Implantation de 2 placeaux : 4*4 m* , 25 plants/placeau : espacement minimal entre placeau 7 m ; Nombre de plants nécessaires estimés : 2*25 = 50 plants</p>

Nota : chacune de ces zones a été repérée à la rubalise et à la peinture blanche « LIFE » ou des flèches indicatrices des directions ;

**la taille des placeaux est indicative : il s'agira avant tout de s'adapter aux conditions de terrain et donc le nombre de plants par placeaux également*

Cette action serait entièrement financée dans le cadre du programme LIFE Biocorridors, piloté par le PNRVN en collaboration avec l'ONF. Le propriétaire devra signer une convention d'engagement de 30 ans de respect des plantations de feuillus réalisées.

De plus, il a également été observé qu'au sein de la parcelle il y a des petites zones où la régénération naturelle de feuillus est déjà présente (hêtre, bouleau, quelques chênes). Or de par la concurrence, par la fougère aigle, la ronce ou d'autres essences (résineux notamment), sa durabilité n'est pas garantie. Or d'après les souhaits du propriétaire une gestion plus proche de la nature est souhaitée. Ainsi, il serait proposé de réaliser des travaux de dégagement, cassage orienté de ces plants feuillus, par la même entreprise qui réalise les plantations financées dans le cadre du projet LIFE Biocorridors. Pour le propriétaire, ce serait une opportunité à saisir pour réaliser ces opérations à un moindre coût étant donné que l'entreprise est déjà présente. Le propriétaire prendrait donc à sa charge les coûts liés à ces travaux de dégagements et le projet LIFE l'ensemble des autres coûts.

Aussi bien les zones de plantations que celles où les dégagements ont eu lieu devront être suivis. Un travail de gestion extensive (rabattage de la fougère, léger dégagement) sera sans doute à reconduire dans les premières années suivants les travaux afin de garantir le succès des investissements entrepris.

LOCALISATION DES ZONES DE PLANTATIONS DE HETRE

